

Conseil pastoral de Saint-Jacques du Haut-Pas

Compte-rendu de la réunion du 8 février 2024

Salle Angélique Arnauld – 20h30-22h20

Prières d'intercession

En cette fête de Sainte Joséphine Bakhita, ancienne esclave du Darfour au XIXème, devenue sœur en Italie, le Père François Delpit lit l'Évangile du jour (Mc 7, 24-30) de la libération du démon de la fille de la Syro-Phénicienne. Après différentes intentions de prière, les participants disent le Notre Père.

Participants

Membres de droit : Président : Père François Delpit ; vicaires : Père Arnaud Gautier, Père Laurent Lemoine ; diacres : Patrick Bonnemaïson, Luc Martin ; Membres laïcs de l'équipe pastorale : Bénédicte de Saint-Maurice, Sophie Bloud, Christian Valentin.

Membres laïcs appelés : Emmanuelle Chevalier, Vice-Présidente du conseil pastoral, Henri Berling, Philippe Cabirol, Stanislas Delatte, Solange Kim, François-Xavier Lecointre, Hubert Tardieu, Christian Valentin.

Excusées : Sophie Bloud et Paula Miranda.

Secrétaire de séance : Christian Valentin

Le Père François Delpit a appelé Bénédicte de Saint-Maurice à rejoindre l'équipe pastorale et donc le conseil pastoral. Comme chacun se connaît déjà, un tour de table de présentation s'avère inutile.

Fraternités Emmaüs

Le Père Arnaud précise que ces groupes ont pour objectif de partager, à partir d'une fiche, des textes de l'Écriture et de la Tradition. Le fruit attendu est davantage de fraternité parmi les participants (cf. la Première lettre de St Jean), d'écoute et de connaissance mutuelle. Une démarche analogue a été lancée il y a quatre ans au cours de la préparation du pèlerinage en Terre Sainte. Elle correspond aux souhaits exprimés par plusieurs groupes synodaux.

Chaque réunion, d'une heure et demie, comprend une lecture d'un texte d'Évangile, médité en silence pendant dix minutes suivies d'un tour de table où chacun s'exprime, sans discuter l'avis des autres. Une seconde lecture porte sur un des textes principaux de Vatican II, suivie également d'un temps de méditation et d'un tour de table. Une vidéo de dix minutes du Père Arnaud apporte un appui à ces réunions, ainsi qu'une autre série de textes pour ceux qui veulent approfondir.

Démarrés au cours de l'Avent, trois groupes ont fonctionné avec une série de cinq réunions. Les deux diacres, Patrick Bonnemaïson et Luc Martin ont animé chacun un groupe. Ils en ont tiré chacun une expérience enrichissante. Le troisième groupe a moins bien compris la méthode. Dès lors, pour le lancement d'autres groupes, il serait nécessaire que le Père Arnaud réunisse un samedi après-midi les participants pour présenter les objectifs et la méthode.

Trois étapes sont prévues : la première porte sur la Révélation de Dieu, en s'appuyant sur la constitution *Dei Verbum*, la seconde sur l'anthropologie chrétienne avec *Gaudium et Spes*, la troisième sur l'Église avec *Lumen Gentium*. La période de carême pourrait être l'occasion de lancer de nouveaux groupes en leur proposant la première étape, et de poursuivre les réunions des premiers groupes avec la seconde.

Point d'avancement sur les propositions des groupes synodaux :

Œcuménisme, rapporteur : François-Xavier Lecointre

De l'avis de tous les participants, la veillée de prière du 23 janvier a été une grande réussite. Elle restera probablement le point d'orgue du groupe « œcuménisme » dont les membres se sont beaucoup mobilisés pour cet événement. Ceux-ci regrettent que les Entretiens du Haut-Pas de la veillée n'aient pas été en résonance avec la semaine de l'Unité des Chrétiens.

Ils envisagent de poursuivre sous la forme d'une fraternité Emmaüs. *Le conseil pastoral les encourage, avec l'aide du Père Arnaud, à inviter des membres d'autres confessions chrétiennes dans leur groupe et à constituer ainsi un groupe de fraternité Emmaüs œcuménique.* Des grands textes orthodoxes et protestants pourraient ainsi être partagés en plus des constitutions de Vatican II.

Le droit canonique ne permet pas à un ministre du culte orthodoxe ou protestant de prononcer une homélie lors d'une messe catholique. Il reste que *le conseil pastoral est très favorable à l'organisation, une fois par an, d'une cérémonie œcuménique qui permettrait d'inviter en alternance des orthodoxes et des protestants.*

Laudato si', rapporteur : Christian Valentin

Le groupe Laudato si' comprend une quinzaine de membres. Il résulte de la fusion des deux groupes synodaux et de l'adjonction d'autres personnes. Lors de la réunion du 16 janvier dernier, Juliette Maupas, une des responsables d'Eglise Verte, est venue exposer cette démarche et répondre aux questions. A l'issue de cette réunion, l'ensemble du groupe a exprimé le souhait de voir cette démarche validée par le Conseil Pastoral. Cette demande figurait déjà dans le rapport des deux groupes synodaux Laudato si'.

En 2015, la COP21 et l'Encyclique Laudato Si' ont dynamisé des chrétiens sensibles aux questions environnementales et favorisé une démarche œcuménique. En 2017, les Églises chrétiennes de France ont ainsi décidé de lancer « Église verte ». Le principal objectif est de sensibiliser les fidèles dans cinq domaines : les célébrations et la catéchèse. Nous en avons eu un exemple lors d'un temps de la Création, avec une célébration le dimanche 4 octobre à la faveur de la St François, et l'exposition de tableaux de Marie-Claire Roux ; les autres domaines concernent les bâtiments, le terrain, l'engagement local et global et enfin les modes de vie. Il ne s'agit pas pour ce groupe d'imposer des règles tatillonnes et punitives, particulièrement aux personnes qui habitent le presbytère, mais plutôt d'inciter les bénévoles à être plus vigilants quant à la production et à la gestion des déchets. Sur les quatre paroisses du doyenné, deux, Saint Médard et Saint Séverin ont adhéré à cette démarche ainsi que les Spiritains. L'adhésion annuelle à cette démarche s'élève à 150 €.

Le conseil pastoral se prononce en faveur de l'inscription de Saint-Jacques à cette démarche et charge le groupe Laudato si' de sa mise en œuvre.

Fêtes, rapporteuses : Solange Kim et Paola Miranda

Le groupe Fêtes est très satisfait du succès de la buvette ouverte lors des Pucés d'Automne. Comme tous les ans, une buvette est prévue pour la Fête de l'Amitié, du 26 au 28 avril. Pour Pâques, il propose une opération « Adopte un paroissien » qui consistera à inviter à déjeuner/dîner une personne isolée (âgée, étudiant, ...). Une soirée pourrait également être programmée pour les personnes isolées et/ou âgées à Noël.

Jeunes, rapporteuses : Solange Kim et Paula Miranda

Ce groupe ne s'est plus réuni depuis longtemps, faute de gouvernance et d'objectifs clairs. Il comprend notamment des parents d'adolescents. *Le conseil pastoral considère que ce groupe ne prolongera pas ses activités.*

Il ne doit pas être confondu avec un groupe plus informel, de prière et de partage, constitué d'un nombre actuellement restreint d'étudiants de 20-25 ans qui se réunit chez les Xavières, rue Tournefort, avec la participation de sœur Mireille et du Père David ; trop occupé, celui-ci a dû le quitter. Actuellement coordonné par Charlotte Roy, ce groupe s'ouvre peu à peu à de

jeunes actifs. Il est, au moins en partie, lié à la messe de 18h30 le dimanche. D'autres jeunes du même âge font partie de l'encadrement des mouvements scouts.

Communication, rapporteur : Hubert Tardieu

Philippe Cabirol participera à l'amélioration de la charte graphique du site web de la paroisse, sous réserve qu'un clerc serve de modérateur. Luc Martin accepte cette fonction. Il servira notamment de relais auprès d'Isabelle de Veyrac.

Le logiciel de messagerie lié au site est assez dysfonctionnel. Hubert Tardieu veillera à y remédier.

Le conseil pastoral donne son accord à la préparation et à la distribution dans les boîtes aux lettres des habitations du territoire de la paroisse d'un questionnaire qui recensera les attentes des habitants. Il sera préparé par Astrid Lecointre, Philippe Segrétain et Hubert Tardieu et distribué par les paroissiens. Les réponses devront être analysées avant la réunion du conseil pastoral du 13 juin et la conférence du Haut-Pas de Madame Florence Berthout, Maire du Ve, prévue en juin.

Carême

Il débutera le Mercredi des Cendres, 14 février, avec deux messes à 12h05 et 19H30. Un chemin de croix sera animé chaque vendredi par un des deux séminaristes à l'issue de la messe de 12h05 Armand et Vignion.

- Trois opérations seront proposées pour les offrandes de carême. Deux sont recommandées par notre diocèse : une école au Liban, une association pour le logement des sans-abri ; une concerne notre paroisse : les paniers-repas solidaires du jeudi. Le nombre de personnes accueillies, désormais plus de 80, rend de plus en plus difficile le financement de cette opération par la seule contribution d'une quinzaine de bénévoles.

Hiver solidaire

Après un premier mois qui a connu de nombreux départs et arrivées, le groupe constitué d'Antonio, Nouredine, Patrice et Renaud semble désormais stable et uni. L'opération débutée le 3 janvier s'achèvera le 25 mars.

Lettre pastorale de l'archevêque

Dans sa lettre pastorale du 2 février 2024, Mgr Laurent Ulrich recommande que soient organisés des pèlerinages des paroisses de Paris à Notre-Dame, après sa réouverture le 8 décembre et jusqu'à la Pentecôte 2025.

Informations diverses

- Le nombre de messalisants, début 2024, s'élève à 484, en augmentation par rapports aux trois années précédentes ; il n'a toutefois pas atteint celui de 504, observé en 2020, avant la Covid.
- Le denier de l'Eglise de 2023 (294 640€) est aussi en augmentation par rapport à celui de 2022 (268 616€), inversant ainsi la courbe de ces dernières années.

Prochaines réunions

- jeudi 4 avril 2024 : en commun avec le Conseil Pastoral pour les Activités Economiques (CPAE),
- jeudi 13 juin 2024 : bilan de l'année écoulée.

Prière à Marie

Avant de se quitter, les membres du Conseil Pastoral se confient à la Mère de Jésus, en priant le « Je Vous Salue Marie ».